

Décision

Générale

colonial

Décision n° 47-348-1925 28/11/1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 novembre 1925

Numéro JO
n° 348 du 30/11/1925

Date du numéro
30 novembre 1925

TEXTE INTÉGRAL

le chef du bureau des finances est autorisé à employer, à titre temporaire, Mme Laloubère, en qualité d'auxiliaire dactylographe.